

Dans ce deuxième chapitre, intitulé « l'interaction verbale : fondements théoriques », nous aborderons quelques données relatives à l'interaction verbale sur lesquelles s'appuie notre travail de recherche.

1. Interaction vs conversation

Parlant de l'interaction, on confronte la conversation. Il est donc important de faire une distinction entre ces deux concepts. Selon Larochbouvy : « La conversation est une interaction verbale réciproque. Corollairement, elle exige un minimum de deux participants

16

ayant des droits égaux : droit de la prise de parole et droit de réponse »

A cet égard, nous pouvons énoncer que la conversation est une communication orale dans laquelle les participants échangent des propos et d'idées pour le plaisir de converser. Ce qui affirme Traverso : « le mot « conversation » peut désigner les propos informels échangés par

17

deux amis confortablement installés dans un café »

Tard de sa part affirme :

« Par conversation, j'entends tout dialogue sans utilité directe et immédiate, où l'on parle surtout pour parler, par plaisir, par jeu, par politesse. (...) Elle marque l'apogée de l'attention spontanée que les hommes se prêtent réciproquement et par laquelle ils s'entre-pénètrent avec infiniment plus de profondeur qu'en aucun autre rapport social. »¹⁸

En résultant, la conversation prend plusieurs approches telles que : le plaisir, le jeu, la politesse et l'envie de parler pour parler sans avoir un intérêt vers la fin (un objectif).

En d'autres termes, l'interaction est une communication entre deux ou plusieurs personnes dans l'objectif d'échanger des informations dont on les utilise en bon sens.

¹⁶ A. LAROCHEBOUVY, La conversation quotidienne, Crédif, Paris, 1984, p.17.

¹⁷ V. TRAVERSO, op.cit.

¹⁸ TARDE cité par R. VION in La communication verbale, Hachette Supérieur, France, 2006, p.136 .

« Échange communicatif par lequel les interactants exercent les uns sur les autres un réseau

19

d'influence mutuelle-parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant »

Kerbrat-Orecchioni insiste sur la notion de réciprocité et l'égalité des actions.

Donc, nous pouvons énoncer que la conversation est un type d'interaction verbale qui se caractérise et possède une grande liberté d'expression, de parole, de rôle, de droit ...

contrairement à l'interaction qui exige une situation de communication bien déterminée pour un objectif bien fixé.

2. L'interaction verbale

L'interaction verbale est une notion constituée de deux termes. D'une part « interaction », définie selon le dictionnaire le LAROUSSE par « l'influence réciproque de

20

deux phénomènes, de deux personnes », et d'autre part, le terme « verbale » qui sous-entend l'usage d'un code langagier articulé.

A partir de cela, ce concept d'interaction verbale peut être décrit par l'influence qu'exerce des interlocuteurs, les uns sur les autres dans une présence effective par toute sorte d'échange oral.

D'autre part, ce même concept était l'objet de plusieurs définitions et par plusieurs linguistes.

Selon Traverso « correspond à ce qui se passe lorsque plusieurs personnes se

21

trouvent réunies »

Cela veut dire qu'un processus d'interaction ne se produit et ne fonctionne qu'avec la présence de plusieurs participants dans un même cadre spatiotemporel. C'est en effet, la présence de plusieurs interlocuteurs qui s'engagent répétitivement dans des échanges oraux. Dans ce sens, Goffman ajoute :

«... on entend toute l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres de l'ensemble donnée se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme "rencontre" pouvant aussi convenir »²²

¹⁹ Kerbrat-Orecchioni C., *Les interactions verbales*, Armand Colin, Paris, p.9.

²⁰ Dictionnaire *Le Petit Larousse 2010*, Edition Anniversaire de la Semeuse, 2009, p.545.

²¹ V. TRAVERSO, *op.cit.*

²² E. GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Minituit, Paris, p.23.

3. La situation de communication

La situation de communication constitue l'essence de l'interaction dans une situation bien déterminée c'est-à-dire les éléments constitutifs de l'interaction. Selon Traverso, la situation de communication est définie de façon externe quand on fera référence à ses constituants y compris : les participants, le cadre spatio-temporel et l'objectif.

3.1. Les participants

Nous entendons par « participants » toute personne participe ou s'intègre dans une situation d'interaction ou d'échange, voir les interlocuteurs.

D'après Traverso, les participants se définissent par leur relation, leur nombre et leur caractéristique.

□ Leur relation

Traverso, dénombre Trois types de relations qui peuvent exister entre les interactants : les relations personnelles, les relations institutionnelles et enfin les relations fonctionnelles.

« On peut différencier les grands types de relations : personnelles (amis), institutionnelles (collègues), fonctionnelles (client /vendeur) »²³

En outre, ces différents types de relation ne peuvent être séparées ou éloignées les uns des autres, car un interactant peut nouer plusieurs liens avec un ou plusieurs participants.

A titre d'exemple : votre directeur peut à la fois être votre voisin ou votre proche. Par contre, lors d'une rencontre les rôles interactionnelles s'ont étroitement liés à un cadre et un objectif bien précis.

C'est comme lors d'une communication du directeur au sein de son entreprise est beaucoup plus relié à son grade qu'à sa relation personnelle .

□ Leur nombre

Le nombre des interactants « participants », se diffère d'une interaction à une autre ce qui influence son déroulement. A titre d'exemple, dans une situation d'interaction à deux participants, ces derniers sont sous l'obligation d'engagement et de participation. A l'opposé

²³ V. TRAVERSO, *op.cit.*, p.18.

dans une autre de plusieurs; leur intervention n'est pas exigée et l'échange est enrichi grâce à ce nombre de participants. Ce qu'affirme Traverso :

« Le nombre de participants engagés dans l'interaction influence son déroulement et modifie les contraintes pesant sur chacun : dans une situation duelle, l'obligation d'engagement de chacun est maximale, alors que dans une situation à plus de deux participants, l'attention de certains peut être plus flottante. »²⁴

□ **Leur caractéristique**

Les caractéristiques des participants peuvent se élever sur le déroulement d'une communication.

En effet, l'âge, le sexe, et même la profession peuvent engendrer de répercussions profondes sur la communication.

A titre d'exemple, un interrogatoire avec une femme âgée, ne se déroule nullement de la même manière avec un jeune homme dans un comecariâtde police.

3.2. Le cadre spatio-temporel

Ce qui englobe : le temps et le lieu

□ **Le temps**

Est un élément important et déterminant dans un'interaction .Il peut imposer des problèmes ; dans le cas du manque de temps, cela cause l'arrêt ou l'accélération de l'échange.

□ **Le lieu**

Le lieu se diffère d'une interaction à une autre. A ce propos, nous retrouvons celle qui se déroule dans des lieux privés et d'autres publics.

Ces deux espaces n'imposent pas les mêmes contraintes. Traverso, voit que les lieux publics sont plus contraignants que les lieux privés.

²⁴ *ibid.*

3.3. L'objectif

D'après Traverso, l'objectif de l'interaction est : « la raison pour laquelle les individus sont réunis »²⁵

Ce qui veut dire que, la rencontre de tous participants, et les échanges qui se déroulent entre eux visent principalement à atteindre un but, qui est l'objectif de l'interaction.

Traverso et Kerbrat-Orecchioni trouvent que les interactions verbales peuvent se subdiviser suivant leurs finalités en deux groupes distincts. les interactions à finalité externe (accord, discussion), et celle d'une finalité interne (entretien).

4. La construction de l'interaction

4.1. L'organisation locale

· Les tours de parole

En n'importe quelle occasion, on n'est pas souvent permis de prendre la parole à n'importe quel moment voulu ! mais selon le cas.

Dans une interaction, la parole est organisée et effectuée selon une base générale « **chacun son tour** » Ce qui veut dire, parler à ton tour et laisse l'autre donner son avis.

Par contre, l'absence de l'alternance, le respect de tour de parole peut entraver le bon déroulement de l'interaction. par exemple : en conversation entre interlocuteur, il existe toujours une interaction et des malentendus. Afin de remédier et de surpasser ce duel conversationnel, il y a le procédé de négociation que ce soit des contenus ou même des tours de parole.

4.2. L'organisation globale

□ L'ouverture, le corps et la clôture

D'après Traverso, dans toute interaction, le déroulement s'organise globalement en trois étapes essentielles : l'ouverture, le corps, la clôture.

En premier lieu, **l'ouverture**, qui renvoie à tout ce qui s'inscrit au début, au départ de la rencontre ou de l'interaction.

²⁵ *ibid.* p.19.

Pour Traverso, l'ouverture « correspond à la mise en contact des participants »²⁶

A ce fait, il s'agit donc des salutations verbales comme (bonjour ! bonsoir ! salut!...etc.) qui jouent un rôle important et primordial dans la rencontre.

En deuxième lieu, **le corps** de l'interaction. Selon Traverso, celle-ci « se découpe en un nombre indéfini de séquences de longueur variable »²⁷

En dernier lieu, **la clôture**, qui correspond à la fermeture de l'interaction, où les interactants ou les participants se séparent généralement par des salutations de la fin du contact (merci, au revoir, à bientôt...) et des remerciements et parfois par des souhaits (bonne soirée, bonne journée,...)

5. Les genres de l'interaction

5.1. Les interactions complémentaires

Nous comprenons que les interactions complémentaires se caractérisent essentiellement par le rapport d'inégalité entre les partenaires, c'est-à-dire la haute position ne contribue nullement avec la base.

A titre d'exemple, le rapport entre directeur / employé ce qui veut dire que votre directeur ne peut pas être votre ami.

Selon Vion, les interactions complémentaires ;« se développent à partir d'un rapport

de place complémentaire souvent appréhendées en terme d'inégalité »²⁸. Ce qui veut dire que les participants ne partagent nullement les mêmes droits.

□ La consultation

Quant on entend quelqu'un parle d'une consultation nous comprenons automatiquement qu'il s'agit d'une consultation médicale entre médecin et son patient, ce qui

²⁶ *ibid.* p.32.

²⁷ *ibid.*

²⁸ R. VION, *op.cit.* p.129.

pense Michèle Lacoste²⁹. Par ailleurs, Bange³⁰ parle d'une consultation juridique entre client et le conseiller.

De plus nous pouvons ainsi renvoyer la consultation à une demande ; par exemple, on consulte quelqu'un en demandant son avis sur un sujet. Vion, fait référence à toutes les interactions complémentaires.

□ L'enquête

Robert Vion définit l'enquête comme suit : « L'enquête se différencie d'abord de la consultation par la nature de ses finalités : la consultation était orienté vers le domaine de l'action alors que l'enquête est orienté vers celui de la connaissance »³¹

Autrement dit, il s'agit d'une recherche effectuée et d'enrichissement des informations et des connaissances sur des objets d'étude.

De plus, l'enquêteur utilise, suit et implique un questionnaire qui lui permet de dégager des contraintes sur la nature et l'ordre des objets de son étude. Celui ci peut être ouvert : lorsque le sujet peut répondre légèrement aux questions avec ses propres réponses ; comme il peut être aussi fermé : lorsque la nature des questions est fixée.

□ L'entretien

Selon le Larousse, l'entretien est une « action de maintenir une chose en bon état, de fournir
³²
ce qui est nécessaire pour y parvenir »

Vion renvoie l'entretien à la consultation ou l'enquête autant qu'interaction complémentaire finalisée. Son cadre couvre une grande variété de types comme le montre :

« On distingue l'entretien psychologique, l'entretien « diplomatique », l'entretien journalistique ou les entretiens libres mis en œuvre dans diverses sciences sociales »³³

²⁹ *ibid.* p.130.

³⁰ *ibid.*

³¹ *ibid.*

³² Dictionnaire *Le Petit Larousse 2010*, *op.cit.* p.375.

³³ R.VION, *op.cit.* p.131.

L'objectif des entretiens libres, est de pouvoir déterminer des stratégies communicatives des apprenants dans des situations de communication informelles. Ce qui conditionne la dynamique interactive et favorise une parole authentique libre de l'informateur c'est-à-dire être neutre.

Vion classe l'entretien diplomatique dans un cadre symétrique. Elles se caractérisent essentiellement par la complémentarité et l'égalité de rôle partenaires et l'obligation de participation.

Selon Vion, le dernier type d'entretien est le journalistique qui se définit comme :

« En dépit du pouvoir accordé aux médias ne conduit pas de manière certaine le journaliste à occuper automatiquement la position haute de l'interaction, surtout s'il « converse » avec un homme politique de tout premier plan »³⁴

Dans la plupart du temps et en principe occasion, c'est le journaliste qui choisit et attribue le thème et même le déroulement de l'entretien. Par ailleurs, a un homme de politique par exemple, aura une liberté énorme par rapport aux demandes et aux participations du journaliste.

□ La transaction

Selon le dictionnaire le Larousse ; la transaction est une « opération commerciale »³⁵ ce qui recouvre toute nature client/vendeur dans l'objectif déterminé est l'obtention d'un service.

C'est vrai qu'on peut échanger à n'importe quel moment et occasion mais cela n'exige pas la présentation de soi car il s'agit d'un simple service. C'est par lequel se caractérise la transaction. Vion l'affirme :

« Si les autres interactions complémentaires exigent une présentation de soi, la transaction s'effectue généralement dans l'impersonnalité »³⁶

C'est-à-dire on échange pour nos besoins et on minimise le contact.

³⁴ *ibid.* p.132.

³⁵ Dictionnaire *Le petit Larousse 2010, op.cit.* p.1026.

³⁶ R. VION, *op.cit.* p.133.

5.2. Les interactions symétriques

Les interactions symétriques, selon Vion, sont généralement des interactions incomplémentaires « non complémentaires ». Elles se caractérisent essentiellement par le rapport de place entre les sujets parlants, l'égalité entre les participants où ils partagent les mêmes droits. Vion affirme:

« Le rapport de place entre deux individus qui s'engagent dans une interaction non complémentaire n'est donc pas fixé de manière explicite, si ce n'est par l'histoire interactive dans laquelle s'inscrit cette rencontre »³⁷

□ La conversation

La conversation est une communication orale, où les participants échangent des propos sans avoir un objectif déterminé, parlé pour parler.

□ La discussion

La discussion est l'action de discuter, d'échanger et de partager avec un ou plusieurs interlocuteurs des arguments sur un sujet.

□ Le débat

On entend par débat, toute discussion entre personnes traite un sujet bien déterminé dans l'objectif de le résoudre. Ce que nous retrouvons chaque jour à la télévision et à la radio.

Selon le Larousse, le débat est un « examen d'un problème entraînant une discussion animée, parfois dirigée, entre personnes d'avis différents »³⁸

Le débat se caractérise par la présence d'un large public dans l'objectif de convaincre son adversaire. Il trouve sa position beaucoup plus dans le domaine de la politique où la discussion est ainée par suggestion et défense des participants de leurs différents avis.

• La dispute

Le Larousse définit la dispute comme une vive discussion. Vion de sa part, renvoie la dispute à la discussion comme type d'interaction symétrique qui peut se dérouler et effectuer dans différents cadres.

³⁷ *ibid.* p.134.

³⁸ Dictionnaire *Le Petit Larousse 2010*, *op.cit.* p.286.

6. Les participants

Une approche communicative ne peut être abordée sans l'existence d'interlocuteurs ou de participants. Dans le cas de la salle de classe, deux acteurs sont déterminés, d'une part l'enseignant et de l'autre les élèves. Ces deux pôles de la communication, chacun de son côté accomplit une tâche et un rôle lui étant réservée.

Ainsi l'enseignant et l'élève assument chacun un rôle relatif à leur statut professionnel ou institutionnel.³⁹

7. Le rôle de l'enseignant

En faite, être enseignant c'est être aussi envahipar des responsabilités relatives aux rôles moraux et éducatifs qui lui sont réservé. En partie l'enseignant est considéré comme le premier éducateur de l'enfant (élève) du fait ducontact continu et prolongé tout au long de l'année , en une autre , nous le retrouvons comme le psychologue de ses élèves en classe , et le premier à pouvoir gérer leurs états psychologiques , entre autres encore , nous retrouvons l'enseignant agit comme vecteur des savoirs et des connaissances à son élève .

Revenons à l'image didactique et le fonctionnement de la communication en classe, plusieurs rôles sont assigner à l'enseignant.

D'une part la classe comme lieu de transmission de connaissances, d'informations, et du savoir-faire détermine des attentes concernant les rôles de l'enseignant, parmi ces rôles on peut citer celui d'instruction, de motivation, et d'évaluation⁴⁰

³⁹*ibid.* p.150.

⁴⁰Souhail ZIADA, sous direction Violeine BIGOT, *L'intersubjectivité dans les interactions verbales : Analyse de la relation interpersonnelle entre les enseignants et les apprenants en classe de FLE au collège*, université de Constantine, p.28.

En effet, l'enseignant est le premier responsable de la transmission des savoir et des connaissances aux apprenants, du fait qu'il est le porteur de celles-ci en classe, celui qui maîtrise mieux ses instruments et ses règles. D'autre part le tuteur doit pousser et encourager ses élèves à participer à la communication tout en évaluant à la fois leurs capacités et leur évolution.

D'autre part la classe « comme institution sociale lui inscrit le rôle de gestionnaire en termes de temps et de l'espace, du matériel et des ressources humaines, et le rôle d'agent socialisateur qui assure le maintien de l'ordre et de l'harmonie »⁴²

Évidemment, la coexistence de plusieurs interlocuteurs ou participants à une communication dont l'objet est unique, exige l'installation d'un régulateur ou animateur qui assume le maintien de la communication dans son cadre souhaité. En salle de classe, ce rôle est attribué à l'enseignant.

De sa part Philippe Perrenoud aborde cela en disant :

« Alors que la conversation est fondamentale dans la vie humaine, en classe elle devient du bavardage dès lors qu'elle échappe au contrôle de l'enseignant. Il se sent le chef d'orchestre, l'initiateur, le garant des échanges, de leur contenu, de leur niveau, de leur correction, de leur durée, de leur progression vers un but»⁴²

Donc, l'enseignant est le chef et gérant de la communication en classe, c'est lui qui prend l'initiative de discours, qui l'anime et l'interrompt. C'est à lui aussi de choisir l'objet de la communication et de la ramener à un but déterminé. C'est en quelque sorte le guide de l'activité d'enseignement/apprentissage par la transmission des savoirs à l'apprenant.

8. Le rôle de l'apprenant

Selon Marisa Cavalli IRRE-Val d'Aoste : « Les apprenants sont avant tout des individus à considérer comme des personnes et des acteurs sociaux »⁴³ Cela implique que l'apprenant est aussi de son côté acteur, mais il est guidé et son rôle relatif à son statut d'élève.

⁴¹ *ibid.*

⁴² Philippe PERRENOUD, sous direction de Violeine BIGOT, *La communication en classe : onze dilemmes*, Université de Genève, 1994, p.10.

⁴³ Marisa Cavalli IRRE-Val d'Aoste in Souhail ZIADA, *op.cit.*

On attend plutôt de lui d'une part qu'il soit actif, réceptif et d'autre part qu'il doit être docile, patient, ordonné, conforme, obéissant et respectueux. Il doit prendre sa part de responsabilité dans l'apprentissage négocier et coopérer avec les autres apprenants et l'enseignant dans le choix des objectifs et des moyens de les atteindre, tout en sachant comment il peut le mieux utiliser ses savoir faire et ses connaissances.

« Communiquer, c'est toujours négocier avec l'autre pour parvenir à un accord sur les significations qui permettront qu'on "s'entende" ; ce n'est pas simplement faire circuler des informations en encodant et en décodant des messages. Apprendre, c'est négocier des ajustements d'expression (forme et sens) afin de travailler sur des interprétations partagées ». ⁴⁴

Donc l'élève doit agir comme un bon interlocuteur, qui assiste et décrypte les messages contenu et réplique dans le sens objectif de la communication. Il doit saisir toute occasion de communiquer avec ses camarades et son tuteur et s'engager avec eux dans toute activité d'apprentissage. L'apprenant doit encore respecter les personnalités d'autrui (apprenants / enseignant) et (apprenant/apprenant) en respectant leurs statuts dans le cadre de l'apprentissage.

⁴⁴ COSTE in Joe SHEILS, *La communication dans la classe de langue, les éditions du conseil de l'Europe, conseil de la coopération culturelle européen*, 1993, p.4.